



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 11 mars 2002

<cdl\doc\2002\pv-oj-synopsis\cdl-syn-50.french>

Diffusion restreinte
CDL (2002) SYN50

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

50e REUNION PLENIERE
(Venise, 8 –9 mars 2002)

RESUME

La Commission :

- a eu un échange de vues avec M. Pietro Ercole Ago, Représentant permanent de l'Italie auprès du Conseil de l'Europe et avec M. Jean-Claude Joseph, Représentant permanent de la Suisse auprès du Conseil de l'Europe, sur l'adoption par le Comité des Ministres du nouveau Statut de la Commission de Venise;
- a eu un échange de vues avec M. M. Schieder, Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur l'intensification de la co-opération avec l'Assemblée Parlementaire;
- a été informé par M. Llibert Cuatrecasas, Président du CPLRE, sur les activités du Congrès et a eu un échange de vues sur la coopération future avec le Congrès;
- a eu un échange de vues avec M. Prodi, Président de la Commission européenne, sur la coopération entre l'Union Européenne et la Commission de Venise;
- a examiné l'avis sur le projet d'amendement de la loi électorale de l'Arménie et a chargé le Secrétariat de préparer un avis consolidé à transmettre aux autorités arméniennes ;
- a adopté l'avis sur le projet de loi sur la Cour constitutionnelle de l'Azerbaïdjan;
- a adopté, sur demande de l'Assemblée Parlementaire, l'avis sur les groupes auxquels la Convention cadre pour la protection des minorités nationales pourrait s'appliquer en Belgique;
- a été informée des résultats de la réunion du groupe de travail sur le projet de loi sur les droits des minorités nationales en Bosnie-Herzégovine, qui s'est tenue à Paris le 1^{er} mars 2002 et, a adopté les avis sur le projet de loi sur l'Agence de l'Etat pour la protection et l'information ainsi que la loi relative au service public dans les institutions gouvernementales qu'elle transmettra au Bureau du Haut Représentant;

- a discuté les récents développements concernant les Institutions d'ombudsman en Bosnie et Herzégovine ainsi que la fusion de la cour constitutionnelle et la chambre des droits de l'homme avec la Cour constitutionnelle de la Bosnie et Herzégovine ;
- a eu un échange de vues avec M. Miljenko Kovac, Ministre adjoint de la Justice de la Croatie, concernant l'avancement de la loi constitutionnelle sur les droits des minorités et a adopté l'avis sur la loi sur les élections des membres des organes représentatifs des collectivités locales et régionales de la Croatie ;
- a eu un échange de vues avec M. Adeishvili, Président de la Commission juridique du parlement de la Géorgie, sur la révision de la Constitution de Géorgie, a nommé les Rapporteurs sur la révision de la Constitution de Géorgie et a chargé le Secrétariat de préparer un avis consolidé à transmettre aux autorités géorgiennes ;
- a eu un échange de vues avec M. Mishin, Vice-Président du parlement de la Moldova et a adopté l'avis sur le projet de loi sur la modification de la Constitution de la Moldova notamment en ce qui concerne le statut de la Gagaouzie ;
- a été informée de l'avancement des travaux concernant l'avis sur le projet de loi sur les partis politiques en Ukraine et a adopté l'avis sur la résolution de la Verkhovna Rada sur les principes de la politique de l'Etat d'Ukraine dans le domaine des droits de l'homme ;
- a été informée des derniers développements constitutionnels en France, Allemagne, Lituanie, Roumanie, Slovénie, dans l'Ex République yougoslave de Macédoine » et en République Fédérale de Yougoslavie;
- a été informée des résultats de la réunion de la Sous-Commission sur les questions administratives et budgétaires et a adopté le nouveau règlement intérieur proposé par le groupe de travail, conformément au statut révisé adopté par le Comité des Ministres;
- a été informée des résultats de la réunion du Conseil des élections démocratiques;
- a confirmé la date de sa prochaine réunion plénière : 5 – 6 juillet 2002.

G. BUQUICCHIO

Distribution:

Membres

Membres associés

Observateurs

Représentants permanents